

CONTRAT DE VENTE

Jockey-Club, asbl
Chaussée de La Hulpe, 53
1180 Bruxelles

Fax : 02/672 54 77

e-mail : jcdirection@jockey-club.be

NOM DU CHEVAL :

UELN :

CHIP N°:

% (1)	VENDEUR(S)	Signature (2)
	<u>Vendeur 1</u> Nom et Prénom : Adresse :	
	<u>Vendeur 2</u> Nom et Prénom : Adresse :	

% (1)	ACHETEUR(S)	Signature (2)
	<u>Acheteur 1</u> Nom et Prénom : Adresse :	
	<u>Acheteur 2</u> Nom et Prénom : Adresse :	

(1) Part de propriété de chaque vendeur/acheteur

(2) Précédée de "Lu et approuvé"

Conditions de la vente

- Sans conditions particulières de vente.
- Ce cheval ne pourra plus prendre part aux courses régies par le Jockey-Club.
- Ce cheval ne pourra plus prendre part aux courses régies par le Jockey-Club et ses produits éventuels ne pourront plus être inscrits au Stud Book. .
- Conditions particulières de vente mentionnées ci-dessous. (Vente avec redevance..)

A : Le :

Signature de l'acheteur

Les contractants déclarent que ce contrat traduit l'essentiel de leurs intentions et qu'il n'est objet d'aucune contre-lettre.

Le Jockey-Club n'intervient en aucun cas pour le règlement des aspects financiers (prix de vente, redevances, ...) mentionnés dans ce contrat, qui sont entièrement du ressort des contractants.

Par le seul fait de l'enregistrement de cette déclaration, les contractants reconnaissent avoir pris connaissance de tout les articles contenus dans le Code et Règlement des courses et y adhérer sans restrictions.